

terres en 1633 sur le plateau qui est maintenant la partie nord-ouest de la haute-ville des Trois-Rivières. En 1644 Hertel avait un établissement situé entre le Cap-de-la-Madeleine et Champlain. Il fut syndic des habitants des Trois-Rivières auprès du conseil de la colonie. L'inventaire de 1651 montre qu'il était aussi marchand.

Le deuxième Trifluvien qui s'assura un titre sur les terres du sud du fleuve fut Jean Godefroy ci-dessus nommé, du village de Lintot, près Dieppe, en Normandie. Il choisit le bord sud-ouest de la petite rivière qui porte encore son nom. L'acte de ce fief, année 1638, dit qu'il mesurera "trois quarts de lieue le long du fleuve, sur trois lieues de profondeur dans les terres—borné du côté du sud-ouest d'une ligne qui court sud-est et nord-ouest, au bout de laquelle, du côté du nord, a été enfouie une grosse pierre avec des briquetons auprès d'un sycomore sur laquelle (pierre) une croix a été gravée; et du côté du nord-est de la rivière (la rivière Godefroy) du lac Saint-Paul sans néanmoins que le dit Godefroy puisse rien prétendre à la propriété de la dite rivière, et icelle y étant, ni du lac Saint-Paul, encore bien que la dite ligne s'y rencontre." (1)

Du côté du sud-est ce fief se trouva en 1647 séparé de celui de Bécancour par la rivière Godefroy. Du côté du nord-ouest il n'eut pas de voisin immédiat avant 1675, époque où Pierre Godefroy de Roquetaillade se fait accorder la seigneurie dite de Roquetaillade.

La rivière Godefroy est la principale décharge du lac Saint-Paul. Celui-ci est long de plus de quatre milles sur un demi-mille de largeur; il n'est pas très profond, mais il est encore poissonneux; il communique avec le lac aux Outardes, plus petit que lui. Le nom de Saint-Paul pour le désigner, se trouve dans le titre de 1638 ci-dessus et dans l'acte de concession à M. de Bécancour en 1647. Peut-être avait-il été adopté à cause de son voisinage du lac Saint-Pierre. Une branche de la famille Godefroy a porté le nom de Saint-Paul.

(1) Bouchette : *Dictionnaire topographique.*